

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

L'hypocrisie socialo-communiste n'a pas encore dupé tous les républicains et le chantage du Front populaire ne les a pas tous asservis.

Au moment où nous écrivons, la Chambre discute la question des ligues. On sait de quoi il s'agit et il faut distinguer dans cette affaire ce qui est d'intérêt général de ce qui n'est qu'un coup monté par quelques combinards de la politiciaille.

Il ne doit y avoir dans le pays de force armée qu'au service de l'Etat et s'il était question seulement de « désarmer » tous les groupements — nous disons bien : tous les groupements — on ne pourrait qu'approuver cette mesure d'ordre public.

Mais nous ne sommes pas bêtes au point de croire que les révolutionnaires se mobilisent pour défendre l'ordre et que les communistes vont se faire les gardiens de la légalité. La vérité c'est que les meneurs du Front populaire utilisent ce prétexte pour essayer de renverser le gouvernement et, par une tartuferie dégoûtante, invoquent la liberté en vue de la détruire.

Leur entreprise est commencée. Ils sont à l'œuvre ces grands sauveurs des « libertés républicaines ». Voyez-les faire ! Ils veulent supprimer la liberté de se réunir et la liberté de s'associer. Pour commencer ! Ensuite, on verra !

On ne peut pas tout faire à la fois ! Quand ils auront interdit à leurs contradicteurs de tenir des réunions et de constituer des associations, alors ils se sentiront « provoqués » par la lecture des livres qui ne seront pas consacrés au panégyrique du bolchevisme et par celle des journaux qui s'aviseront de prétendre que le régime de Léon Blum n'assurerait pas le bonheur du peuple.

Après quoi, ils entreprendront de démontrer qu'il importe au salut de la République de supprimer aux factieux le droit d'écrire, parce qu'il ne servirait de rien qu'ils ne puissent plus parler s'il leur restait, par la plume, le moyen de s'adresser au public.

Mais ce ne seront là, vous pouvez en être sûrs, que les toutes premières étapes vers l'avènement du beau régime où nous goûterons les joies du socialisme intégral. L'absolutisme tyrannique de ces nouveaux infatigables ne se satisfiera pas de ces mesures fragmentaires fâcheusement entachées de timidité bourgeoise.

Il ne leur suffira pas d'avoir ôté à leurs contradicteurs tout moyen d'exprimer leur pensée. Même muette, son existence leur sera insupportable. Ils se sentiront offensés de n'être pas encensés. Ils se déclareront « provoqués » par le seul fait que cette pensée hérétique subsiste encore au fond des consciences rebelles. Comme tous les oppresseurs, ils voudront supprimer l'hérésie en supprimant les hérétiques.

Alors, les « libertés républicaines » régneront en France comme l'ordre régnait autrefois à Varsovie... sur des cimetières. Sur le grand champ de mort où l'on aura enterré la République et la Démocratie !

Notre grand confrère, la Dépêche, vient de publier à ce sujet un article que nous voudrions pouvoir citer tout entier, mais dont nous ne résistons pas au plaisir de reproduire de larges extraits tant la vérité de la thèse républicaine que nous soutenons ici y est exprimée avec bon sens et défendue avec esprit. Sous le titre « Aimables procédés », notre confrère expose qu'une réunion privée des Croix-de-Feu devant se tenir à Toulouse, il est des gens qui vont se déclarer « provoqués ». On se demande, dit-il, en quoi et comment un républicain peut se sentir « provoqué » par ce fait. La propagande des idées doit rester libre tant qu'elle s'exerce dans le cadre des lois. Et notre confrère ajoute :

« Ou alors il faudra décider et inscrire dans la Constitution que « deux personnes n'auront pas le droit de se réunir dans une cave pour discuter de la meilleure forme de gouvernement, si elles ne sont pas d'avance du même avis que M. Léon Blum. »

## Informations

### A la Chambre

« Lequel s'est constitué, en ces temps où marcher sur la tête semble être devenu la façon la plus courante de se propager d'un point à un autre, le défenseur attiré de la République et le champion des libertés républicaines. »

« Toutes choses fort divertissantes pour l'observateur désintéressé. Toutes choses beaucoup moins drôles pour les citoyens inoffensifs dont on casse les vitrines, dont on flambe les automobiles et dont on abîme la physiologie dans la rue sous prétexte que les partisans de la dictature rouge ont été « provoqués » par les partisans de la dictature blanche. Le 18 juin 1934 nous avons pu voir de près, à Toulouse, à quels aimables procédés « pouvaient avoir recours, en de tels cas, des défenseurs de la République qui sur des notes faire regretter les gentillesse ordinaires de MM. les Camelots du Roy. »

« Il faudrait tout de même s'entendre : Si les partisans de la dictature de M. Blum ont le droit de défilé dans les rues en chantant « mélodieusement leur intention de cribler de balles l'échine des généraux de la République et en faisant flotter un emblème qui est un défi au drapeau républicain, ils exagèrent tout de même un peu en refusant ce même droit aux gens de M. de la Rocque. »

« Lequel n'est sans doute pas plus républicain que M. Blum, mais n'est sûrement pas moins. »

Tout de même, l'hypocrisie socialo-communiste n'a pas encore réussi à duper tous les républicains et le chantage du Front populaire ne les a pas tous asservis.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Du « grand sympathique »

Vers l'an 1930, à une séance mémorable de l'Académie de médecine, le professeur Ledébrouillard, un des gloires de la science moderne, demanda et obtint la parole.

« Mes chers confrères — dit-il — l'heure est venue d'avoir le courage de constater que si la chirurgie a fait, en ces dernières années, des pas de géants, la médecine, depuis longtemps, piétine. Nous savons, il est vrai, traiter — et quelquefois sauver — un malade atteint d'une rougeole, d'une scarlatine, voire d'une bronchite ou d'une typhoïde. Nous avons bien, depuis Pasteur, cultivé quelques vaccins, préparé quelques sérums, histoire de montrer notre bonne volonté. Mais la plupart du temps, nous pouvons l'avouer, étant entre nous, avant de guérir notre malade, nous aimerions pouvoir lui offrir une maladie ayant un nom. »

« Me référant à nos plus purs classiques je vous fais remarquer que les médecins, au Grand Siècle, avaient adopté un bouc émissaire. Tout venait du pommou. Le pommou était la cause de tous les maux. Il importe donc pour nous, aujourd'hui, de trouver, à notre tour, quelque partie discrète de notre individu susceptible d'endosser les misères de nos clients. Pourquoi ne choisirions-nous pas ce nerf dont il a été parlé jusqu'ici et qui, en aucun cas, ne saurait protester : le grand sympathique ? Son nom sonne agréablement et plaira au malade. Baptisons, si vous le voulez bien, toutes les affections que nous ignorons, qu'elles aient leur siège dans la tête, dans le ventre, dans le pied ou ailleurs : Troubles du Grand Sympathique... »

L'orateur fut alors interrompu par un tonnerre d'applaudissements et un cri plana sur l'assemblée : « Vive le Grand Sympathique ! »

« Depuis, forts de cette découverte, les médecins vécutent des jours paisibles et fastes, les diagnostics étant devenus des plus simples et les maladies s'éternisant à souhait. »

Mais une terrible nouvelle vient de jeter la panique chez nos savants. D'après une communication récente, un fâcheux et, qui sait ? un traitre, aurait trouvé le moyen de paralyser le nerf dit « Grand Sympathique », arrêtant ainsi subitement ses ravages sur des organismes sensibles. »

Et l'on m'affirme que, d'urgence, le professeur Ledébrouillard a mandé les sommités médicales à une conférence qui ne manquera pas d'intéresser, à en juger par le titre : La Médecine en danger. [De « l'Ordre »].

Marthe LACROIX.

## Le conflit italo-éthiopien

Une colonne italienne a repoussé une attaque menée par plus de 200 guerriers éthiopiens, dans la région située au sud d'Aboro. L'ennemi s'est enfui en laissant plusieurs morts sur le terrain.

Du côté italien, il y a eu un officier et cinq Askaris blessés.

Des détachements de notre corps d'armée érythréen ont atteint la zone de Malfa.

### En Grèce

M. Fofos a reçu deux lettres de M. Venizelos qui relève l'acte généreux du roi. M. Venizelos déclare qu'en agissant ainsi le roi consolide son trône et rétablit l'unité nationale dans un régime de véritable démocratie couronnée. M. Venizelos ajoute qu'il est décidé à ne plus s'occuper de politique active.

Après les élections seulement, il songera à s'établir en Crète en simple particulier.

### Les troubles au Mexique

La police a arrêté douze personnes soupçonnées de ravitailler en armes et en munitions le rebelle « El Talla Rin ». Parmi les détenus se trouve le général Filiberto Villareal, mis en disponibilité.

### EN PEU DE MOTS...

— Mardi a paru à l'« Officiel » un décret transformant la Société nationale de Chirurgie en Académie de chirurgie.

— Le Tribunal de Commerce de la Seine a prononcé mardi, la mise en faillite de la Société de Gérance des Cinémas Pathé. La Société avait demandé d'être admise au bénéfice de la liquidation judiciaire.

— M. Morgenthau, secrétaire d'Etat, au Trésor américain, a annoncé que l'emprunt de 500 millions de dollars, destiné à secourir les chômeurs cet hiver, a été rapidement et complètement souscrit.

— La sûreté de St-Etienne a arrêté les auteurs de nombreux cambriolages qui furent commis ces temps derniers. Le chef de la bande est âgé de 18 ans. Ses complices sont âgés de 18 à 20 ans. Ils ont avoué 15 cambriolages.

— L'« Officiel » publie un décret du ministre des finances aux termes duquel une commission sera chargée d'étudier la création d'une caisse des pensions.

— Au cours d'un violent orage qui a sévi à Acheux-en-Vimeux, l'ouvrier agricole Abel Lejeun, 35 ans, a été tué par la foudre ainsi que ses deux chevaux. Trois autres personnes ont reçu des commotions.

## NOS ÉCHOS

### Dialogue à retardement.

Les Australiens sont d'ordinaire peu bavards. Ils ont même la réputation justifiée d'être, dans leurs conversations, aussi laconiques que les anciens Spartiates. Ceci dit pour vous faire savourer la petite histoire suivante :

Deux bûcherons australiens travaillent dans la forêt. Ils sont seuls depuis plusieurs mois, mais malgré cela, ils n'éprouvent pas le besoin de se parler.

Ils travaillent toute la journée, l'un à côté de l'autre, et le soir ils rentrent silencieusement se coucher dans leur petite cabane.

Un matin qu'ils étaient au travail, voici que, chose vraiment extraordinaire dans ce pays absolument désertique, ils entendent une petite clochette.

— Entendez-vous la vache, John ? dit Jack en levant la tête.

Mais John, occupé à frapper à grands coups contre un arbre, semble ne pas entendre et ne répond pas.

Le lendemain, à la même heure, John lève subitement la tête et, s'adressant à son compagnon :

— Et qu'est-ce qui vous dit que c'est une vache ?

Jack à son tour, reste muet et continue à travailler.

Le lendemain, en sortant de la cabane, Jack aperçoit John, son baluchon et ses outils sur l'épaule :

— Eh ! quoi, vous partez, John ? Et pourquoi ?

— Je n'aime pas qu'on me cherche de mauvaises querelles !

### Le cheval volé.

Un jeune avocat, qui n'a pas beaucoup de causes à plaider, arrive au Palais de Justice du Caire. Dans les couloirs, il trouve une vieille dame en larmes. Flairant une cliente éventuelle, il s'informe des motifs de son chagrin :

— Mon fils, explique la dame, va être jugé pour avoir volé un cheval.

Le jeune avocat propose alors, moyennant une modeste rétribution, d'assurer la défense de l'accusé. Sa proposition est acceptée.

A l'audience, l'avocat plaide avec fougue la bonne foi de son client :

— Il a, dit-il, trouvé un cheval errant. Il l'a ramené chez lui. Il l'a nourri. Et c'est pourquoi je réclame non seule-

## Allons-nous glisser vers la guerre ?

### CHOS D'ACTUALITÉ

C'était bien ce que je pensais. Les renforts italiens sont destinés à la Libye. M. Mussolini est en train de constituer en Libye une masse d'attaque. Précisons d'abord que le pays, très vaste, est entièrement soumis et que, par conséquent l'Italie n'a pas plus de raisons d'avoir là-bas une armée puissante que nous n'aurions de raisons d'en avoir une en Tunisie, par exemple. Il s'agit donc d'une réponse à la concentration de la flotte anglaise en Méditerranée, à moins — c'est la thèse des Anglais — que cette concentration navale ne soit elle-même une réponse à la concentration militaire italienne aux frontières de l'Egypte.

Quoi qu'il en soit — car on admettra que nous ne discussions pas ce point, au surplus négligeable aujourd'hui — l'Angleterre fait exécuter par sa flotte des manœuvres et des tirs au large d'Alexandrie, tandis que l'Italie concentre des troupes en Libye, où commande le général Balbo, le chef militaire le plus jeune, le plus actif, le plus audacieux, le plus « nationaliste » que possède l'Italie.

Vraiment, l'idée d'une invasion de l'Egypte a-t-elle été sérieusement envisagée à Rome ? Et d'abord cette invasion serait-elle possible ?

L'Angleterre a peu de troupes en Egypte : on parle de 17.000 à 18.000 hommes ; l'armée égyptienne est inexistante et les Anglais ne tiennent pas à ce qu'elle existe pour les raisons qu'on devine ; l'Angleterre, en revanche, a massé de Gibraltar à Caïffa, en passant par Malte, Chypre et naturellement par l'Egypte, la grosse partie de son aviation, mais l'aviation italienne vaut l'anglaise et se trouve tout entière — ce qui n'est pas le cas de l'autre — à part les quelques escadrilles d'Erythrée et de Somalie, répartie entre les bases de Sicile, de Calabre et des Pouilles d'une part, de Lybie d'un second côté, du Dodécannèse enfin.

Ce n'est pas tout. L'escadre anglaise qui durant la grande guerre n'est pas sortie de sa base écossaise sauf le jour de la bataille du Jutland, pour quoi donc pourrait-elle sortir plus facilement en Méditerranée ? Les Italiens n'ont pas de cuirassés. Mais ce n'était pas par peur des cuirassés allemands que les cuirassés anglais s'abritaient derrière des filets et des rangs de mines ; c'était par peur des sous-marins, et les Italiens ont des sous-marins.

Ainsi donc, la flotte anglaise, si par malheur un conflit se produisait, ne serait-elle pas contrainte de s'abriter à Alexandrie, à Caïffa ou à Chypre, toutes communications coupées en Méditerranée pour les deux belligérants ?

Et alors on voit bien quelle serait le fameux coup désespéré qui semble occuper trop de cervelles romaines : l'armée Balbo, forte de 70.000 à 80.000 hommes, aujourd'hui, de 150.000 peut-être demain, marcherait droit sur le Nil, à la fois par la route qui suit la mer et que les avions et les sous-marins protégeraient contre un bombardement tenté par la flotte anglaise, et par une route caravanière située à trois ou quatre cents kilomètres au sud de la mer qui aboutit au-dessous du Caire.

Il faut avouer que le « kriegspiel »

ment l'acquiescement de ce jeune homme mais aussi le remboursement des frais de nourriture de l'animal.

Ici, le président intervient doucement :

— Pardon, maître, fait-il, mais vous oubliez qu'il s'agit d'un cheval mécanique.

**A l'exemple de Socrate.**

Paul Voigemast, condamné à mort pour avoir assassiné une institutrice, s'est tué lui-même dans une prison de Reval, en Estonie.

Le gouvernement estonien a, en effet, décidé que désormais un condamné à la peine capitale aurait le droit de choisir le mode de sa mort.

On offrira à Voigemast le choix entre

aurait de l'allure. La question est de savoir si la chose est réalisable ; les experts militaires le diront, mais il est trop évident que si l'hypothèse était absurde, M. Mussolini n'aurait pas son geste de menace et que la presse anglaise ne manifesterait pas son mécontentement et son inquiétude.

En tout cas, nous avons d'un côté une flotte anglaise prête à couper l'Italie de ses armées extérieures, à la bloquer et à l'affamer ; de l'autre, deux armées italiennes prêtes l'une à envahir l'Egypte en partant de la Libye, l'autre à envahir le Soudan égyptien en faisant une demi-conversion à droite sur le terrain de l'Erythrée. A quoi il faut ajouter l'attitude de l'Egypte, qui n'est pas positive-ment rassurante pour la puissance occupante, car si les Egyptiens, dont le nationalisme est exacerbé depuis seize ans, sont incapables de lever le doigt à Alexandrie sous les canons des cuirassés anglais, ils sont parfaitement capables de créer de grosses difficultés à l'Angleterre, au Caire et ailleurs, pour ne rien dire du Soudan où le vieil esprit madhiste ne demande qu'à se réveiller.

Songez que Nahas pacha disait hier à « Paris-Soir » : « Quatre jeunes étudiants ont encore été tués ces jours-ci. Peut-être dans un très prochain avenir, d'autres victimes s'ajouteront-elles à la liste déjà longue, mais l'Egypte ne cédera pas ; elle consentira tous les sacrifices pour arriver à ses fins : la Liberté. »

L'Italie sait tout cela ; elle a exactement mesuré la profondeur et l'étendue de cette faiblesse anglaise, comme l'Angleterre a exactement mesuré l'insuffisance navale de l'Italie, la profondeur et l'étendue de sa misère sur le plan économique et financier.

Et j'entends que les deux adversaires bluffent jusqu'à un certain point, que peut-être on a le droit de parler d'un coup de poker. Hier Rome laissait entendre le pire. Aujourd'hui les agences nous télégraphient, en un style embrouillé, ceci : « L'ouverture prochaine de la conférence navale de Londres, au cours de laquelle on pense que la question méditerranéenne sera discutée fait généralement penser que le gouvernement italien n'est pas sur le point de modifier l'équilibre des forces dont il dispose dans sa colonie d'Afrique la plus proche. »

C'est entendu, mais au même instant Londres nous avertit « qu'en tout état de cause une nouvelle menace, apparente ou réelle, à l'égard de l'Egypte ne pourrait que raffermir la détermination anglaise et ne modifiera probablement pas les dispositions de Londres. »

En résumé, Rome répète que la question de la mer libre est liée pour elle à celle du renforcement de son armée libyenne. Et l'Angleterre répond que la menace ne la fera pas céder.

Ici, nous n'avons jamais eu l'habitude ni le goût de mâcher nos mots. Nous dirons donc tout bonnement : est-ce que, l'amour-propre de deux grands peuples aidant, nous allons glisser vers la guerre ? [De « la République »].

Pierre DOMINIQUE.

ment l'acquiescement de ce jeune homme mais aussi le remboursement des frais de nourriture de l'animal.

Ici, le président intervient doucement :

— Pardon, maître, fait-il, mais vous oubliez qu'il s'agit d'un cheval mécanique.

**A l'exemple de Socrate.**

Paul Voigemast, condamné à mort pour avoir assassiné une institutrice, s'est tué lui-même dans une prison de Reval, en Estonie.

Le gouvernement estonien a, en effet, décidé que désormais un condamné à la peine capitale aurait le droit de choisir le mode de sa mort.

On offrira à Voigemast le choix entre

la corde ou le poison. Il choisit le poison et le but sans aucune hésitation.

Depuis Socrate, ces sortes d'exécutions sont plutôt rares.

**Histoire judéo-écossaise.**

Un touriste entre dans une petite église de village et demande au bedeau :

— Il n'y a que ce temple pour tout le pays ?

— Oui, monsieur... Les catholiques viennent prier le matin, de six à neuf ; les méthodistes, de dix à onze ; les presbytériens, de onze heures à midi...

— Et les Israélites ? s'inquiète le touriste.

— Ils ont une hypothèque sur l'immeuble !

LE LISIUM.

# Chronique du Lot

## ACHETER LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX, C'EST SOUSCRIRE AU BONHEUR.

Il faut être bien peu lucide, pour ne pas dire insensé, pour ne pas comprendre que l'acte égoïste est une erreur, et par conséquent un faux calcul.

La prospérité individuelle n'est faite que de la prospérité générale, car, qu'on le veuille ou non, une solidarité étroite relie tous les êtres par des liens intimes et puissants.

Travailler au bonheur des autres, c'est assurer son propre bonheur et lutter contre la maladie, contre la tuberculose et son cortège de misères, c'est se protéger tôt ou tard soi-même.

Pourquoi alors ne profiterions-nous pas de ce mois de décembre qu'occupe la plus humanitaire des campagnes : celle du Timbre Antituberculeux, pour exercer un peu notre altruisme ?

Pourquoi n'achèterions-nous pas généreusement et ne nous attachons-nous pas ardemment à répandre autour de nous le timbre : « Mieux vaut prévenir... », qui doit porter dans tous les esprits la clarté de la vérité et la chaleur de l'espoir ?

Toute activité humaine est naturellement tournée vers la prospérité et nous savons qu'il ne peut pas y avoir de prospérité dans la maladie et dans le malheur.

Soyons de bons ouvriers de l'œuvre sociale de la protection de la santé. Le Timbre Antituberculeux, par chacune de ses vignettes, représente une garantie de vie saine et un titre de bonheur.

Achetez tous le Timbre Antituberculeux : « Mieux vaut prévenir... »

## ARRACHAGE DES VIGNES

Prolongation jusqu'au 15 décembre du délai prévu pour les déclarations

Les viticulteurs sont informés que le délai ouvert par l'article 26 du décret-loi du 30 juillet 1935 pour la remise des déclarations d'arrachage de vigne et qui prenait fin le 30 novembre est, par décision ministérielle, prorogé jusqu'au 15 décembre 1935.

Passé cette date les déclarations ne seront plus acceptées dans les recettes buralistes.

## Question au ministre de la justice

M. J. Loubet, sénateur, demande à M. le ministre de la Justice si la diminution de 10 p. 100, prévue par le décret du 8 août 1935 pour les prix actuels des baux à ferme, s'applique au prix fixé par un bail signé quelques jours avant le décret, alors que le bail ce doit entrer en vigueur que le 11 novembre 1935.

Réponse. — Réponse affirmative, sous réserve de l'appréciation des tribunaux.

## Un nouveau timbre

Sur la demande du ministre de l'Education nationale, M. Georges Mandel, Ministre des P.T.T., a décidé l'émission de timbres-poste comportant une surtaxe dont le produit est destiné à venir en aide aux travailleurs intellectuels en chômage.

Deux vignettes de cette catégorie vont être mises en vente à partir de lundi prochain 9 décembre courant. Elles auront l'une et l'autre une valeur d'affranchissement de 0 fr. 50 et seront vendues respectivement 0 fr. 60 (50 centimes plus 10 centimes) et 2 fr. 50 (50 centimes plus 2 francs).

## LA LOTERIE NATIONALE

Les numéros se terminant par 9 sont remboursés à 100 francs.

Les numéros se terminant par 42 gagnent 1.000 francs.

Les numéros se terminant par 150 gagnent 10.000 francs.

Les numéros se terminant par 0.271 gagnent 25.000 francs.

Les numéros se terminant par 5.679 gagnent 25.000 francs.

Les numéros finissant par 9.855 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 3.547 gagnent 100.000 francs.

Le numéro 1.025.366 gagne 500.000 fr.

Le numéro 512.145 gagne 500.000 fr.

Le numéro 434.711 gagne 500.000 fr.

Le numéro 906.769 gagne 500.000 fr.

Le numéro 947.423 gagne 500.000 fr.

Le numéro 933.401 gagne 500.000 fr.

Le numéro 653.946 gagne 1 million.

Le numéro 136.566 gagne 1 million.

Le numéro 577.335 gagne 1 million.

Le numéro 899.564 gagne 1 million.

Le numéro 1.199.916 gagne 1 million.

Le numéro 431.161 gagne 1 million.

Le numéro 478.113 gagne 3 millions.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 5 — SAMEDI 7  
DIMANCHE 8 DECEMBRE (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Sept vedettes françaises dans le film

## La chanson de l'adieu

Une grande production qui évoque les amours de George Sand et de Frédéric Chopin.

Avec Jean SERVAIS, Jeanine CRISPIN, Marcel ANDRÉ, Daniel LECOURTOIS, Catherine FONTENAY, Lucienne LÉ MARCHAND et Marcel VALLÉE.

« La Chanson de l'Adieu » peut se vanter d'être le seul film français qui fut applaudi à chaque séance par les spectateurs lors de son exclusivité à l'Ermitage de Paris.

## ELECTIONS CONSULAIRES

Dimanche prochain, 8 décembre, il sera procédé à l'élection de quatre membres de la Chambre de Commerce dont le mandat arrive à expiration : MM. G. Nicolai, secrétaire, négociant à Cahors ; A. Mayaudon, membres, négociant à Gourdon ; A. Niederlander, membre, hôtelier à Rocamadour ; M. Lavergne, membre, négociant à Souillac.

Ces quatre membres sortants se représentent et voici la lettre qu'ils adressent à Messieurs les électeurs consulaires contresignée par tous leurs collègues :

Messieurs les Electeurs consulaires, Vous nous avez, il y a six ans, fait le grand honneur de nous désigner en qualité de membres de la Chambre de Commerce du Lot.

Nous venons vous demander, à l'expiration de notre mandat, de vouloir bien nous le renouveler.

Nous avons la fierté de dire et de penser qu'en plein accord avec nos collègues nous avons tenté et réussi à donner à notre Compagnie un relief et une importance en rapport avec les intérêts importants qu'elle représente.

Le nombre des ressortissants qui demandent des renseignements et des conseils s'accroît tous les jours. Tous les jours, également, la Chambre de Commerce intervient pour que vos intérêts soient défendus et vos desirs exprimés.

L'économie nationale traverse une crise sans précédent et l'incertitude du lendemain préoccupe tous les bons esprits.

Nous persistons à penser que le rôle des commerçants, des industriels, créateurs et répartiteurs des produits nécessaires à la vie, prend une importance accrue.

Nous n'ignorons rien de vos soucis. La création de magasins à prix uniques, la formation de groupements d'achats menacent l'existence même de ce prolétariat commercial, petits et moyens commerçants, petits et moyens industriels. Partout et toujours nous avons défendu cette classe de travailleurs dont l'existence paraît indispensable à la sauvegarde de l'équilibre social.

Représentants d'une région où ils constituent l'immense majorité des intérêts commerciaux, nous n'avons cessé de nous inspirer de leur volonté.

Demain, comme hier, nous désirons apporter à la défense de vos intérêts toute notre bonne volonté, cherchant à chaque occasion ce qui doit nous unir, non ce qui doit nous diviser.

Nous vous demandons instamment de voter nombreux pour affirmer votre confiance en nous et en tous nos collègues, pour donner à tous une force accrue permettant de mieux vous défendre et de mieux vous servir.

## Portraits de Femmes

BRIGITTE L'ÉTRANGÈRE par ROGER COUDERC

en forme de romans

nrf

## NOS COMPATRIOTES A PARIS

Le « Foyer du Quercy », Amicale des Originaires de l'arrondissement de Gourdon, donnera sa matinée dansante mensuelle dimanche 8 décembre, de 14 heures à 18 h. 30, salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche.

Tous les compatriotes et leurs amis sont cordialement invités.

Le Secrétaire, A. MAURIN.

## Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Raymond Rouquie, vient d'être reçu aux examens de 2<sup>e</sup> année de licence en droit, devant la Faculté de droit de Toulouse.

Nos félicitations à notre jeune compatriote qui est de Douelle.

## Deux de moins !

M. Léon Soumillac, du Soulié, a abattu, dans la gorge de Sourdeilles, un renard.

Quelques jours auparavant il en avait tué un autre.

## Bicyclette retrouvée

Ces jours derniers, M. Dumas, électricien à St-Céré, avait constaté que sa bicyclette qu'il avait placée devant son magasin avait disparu. Plainte fut portée, une enquête fut ouverte. Or, mardi, le vélo fut retrouvé dans la remise du café Crouzol.

## Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 18 au 23 novembre dans le Lot a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : néant.

Interlocaux : néant.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes.

Le fonds de chômage a secouru 5 hommes, 1 femme.

Ne craignez le froid que pour vous, si votre moteur est lubrifié avec

Spido NVA

l'huile de sécurité pour l'hiver

## Le mauvais temps dans le Lot

Dans la nuit de mercredi à jeudi, la pluie est encore tombée en abondance sur la région cadurcienne et s'il en a été de même en amont de Cahors, on peut s'attendre à une nouvelle montée de la rivière qui avait commencé à baisser.

Elle s'était déjà manifestée dans la soirée de mercredi. A 15 heures de l'après-midi, elle était à 3 mètres 45. A minuit, elle atteignait 3 mètres 75.

Rappelons que lors de la grande crue de mars 1927, le Lot avait monté jusqu'à 7 mètres 90. Nous en sommes encore très loin !

D'après les nouvelles reçues de toute la région, le mauvais temps était général. A Vers, le ruisseau et le Lot ont inondé la plaine. L'agglomération de Blars est, comme toujours en pareille circonstance, isolée du bourg. Une barque a été emportée à la dérive par le courant.

On signale de Cahors qu'après avoir atteint 4 mètres 10 dans la journée de lundi, le niveau du Lot avait baissé et que mardi soir la rivière était rentrée dans son lit.

En ces temps de crue du Lot, on regarde toujours avec inquiétude du côté de ses affluents et particulièrement du Célé qui apporte son grand flot à notre rivière.

A Figeac, le Célé a débordé, inondant la plaine de Ceint-d'Eau et isolant quelques maisons éloignées. Il est grand temps que les pluies cessent.

Dans la partie nord du département, c'est la Dordogne qui donne des inquiétudes. Elle est en forte crue. La pluie aidée du vent d'ouest a activé la fonte des neiges sur les monts d'Auvergne et provoqué une montée rapide des eaux. Dans la région de Bétaille, la Dordogne a largement inondé les champs coupant les communications sur de nombreux points et causant des dégâts sérieux aux emplacements.

On signale que la route de Carenac à Vayrac a été couverte sur une longueur de 200 mètres avec une profondeur de 50 centimètres d'eau. De ce fait, l'autocar a dû changer son itinéraire et passer par Saint-Céré, Bretenoux et Puybrun, allongant ainsi son parcours de plus de 30 kilomètres.

Jusqu'ici, fort heureusement, on ne signale nulle part aucun accident et pas de dommages sérieux. Faisons des vœux pour que la pluie cesse bientôt et que revienne le beau temps.

## JOURNÉE D'AVIATION A ALBENQUE

Dimanche dernier, la tempête et la pluie n'ont pas permis aux sympathiques pilotes Dubose et Dubourg de venir atterrir au terrain de Carbonnier. De ce fait, les intéressantes démonstrations d'actions de tourisme et les baptêmes de l'air n'ont pu avoir lieu et il fut décidé de reporter la Journée de Propagande aérienne à dimanche prochain 8 décembre.

Espérons donc que le temps deviendra plus favorable d'ici là et que tous ceux — et celles — qui sont enthousiasmés de profiter de l'occasion offerte pour prendre le baptême de l'air, et s'initier à la locomotion nouvelle, pourront être satisfaits, de même qu'à Castelnaud, Concois, etc.

Les pilotes de Cahors, venus voir le terrain, en auto, samedi dernier, l'ont trouvé magnifique, et des plus propices pour les vols avec passagers ; on pourra prendre place à deux personnes à la fois dans les appareils ; le Potez 43 de M. Dubourg, conduite intérieure, permettra même d'emmenner en plus un enfant. Nul doute que le public ne vienne en foule le dimanche prochain, à Carbonnier, pour faire honneur aux aviateurs, et les remercier d'avoir reporté la Journée d'Aviation, malgré les frais supplémentaires occasionnés.

## LES TRUFFES

A la foire de Figeac, les truffes ont été vendues de 20 à 25 fr. le 1/2 kilo.

## EDEN

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (en soirée à 20 h. 45) DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Un roman d'amour qui a bouleversé le monde

## CLEOPATRE

AVEC Claudette COLBERT, Henri VILLCOXON et Joseph SCHILDKRAUT

ET UN MAGNIFIQUE COMPLÈMENT

## LA SEMAINE PROCHAINE

le plus beau film de l'année

## Les Nuits Moscovites

AVEC Harry BAUR

## CAHORS

### Service à assurer

Les journaux annoncent qu'un savant suédois, M. J.-W. Sandstrom, de l'Office météorologique suédois, et spécialiste du Gulf-Stream, croit que nous aurons un hiver relativement doux. Il base sa prédiction sur la température du Gulf-Stream qu'il étudie depuis plusieurs années.

En attendant, c'est la pluie continue, de nuit et de jour, qui tombe sur notre région et, en raison de ce temps, les services de voirie, d'éclairage sont défectueux.

Tout de même, il semble que des précipitations auraient dû être prises depuis 3 semaines que nous subissons la pluie. Bah ! laissons faire, comme dit l'autre. Le beau temps reviendra bien.

Parole de consolation, sans doute, mais il serait préférable que l'on fasse le nécessaire pour que la circulation soit améliorée sur les routes, et dans la ville.

Ainsi, ces jours derniers, nous parlions du dépôt des ordures ménagères dans les rues, et nous faisant l'écho de réclamations des contribuables, nous indiquions que l'enlèvement de ces dépôts n'était pas assuré de façon régulière.

Or, il paraît que ce service est... infatigable. En effet, sur un cahier est notée chaque jour cette mention : « Service du tombereau assuré. »

Mais si on en croit les habitants de nombreuses rues et si on se donne la distraction de faire une visite dans ces rues, on constatera que le « fourrier » n'est pas encore enlevé le soir, à la tombée du jour, pour la plus grande satisfaction des chiens.

Dans certaines rues, le service d'enlèvement des ordures ménagères n'a lieu que tous les deux jours. Ce n'est guère intéressant pour les habitants de ces rues et pour les passants, surtout le soir.

Mais soit : il y a, nous dit-on, une excuse à ces négligences de service : c'est le mauvais temps. Après tout, c'est peut-être vrai ! ! !

## Pendant tout le mois de décembre

### Mandelli

CAHORS

### Prix exceptionnels

Chez les Officiers de réserve

Un bal organisé par l'Association des officiers de réserve du Lot aura lieu dans la deuxième quinzaine de janvier.

### 80<sup>e</sup> section des médaillés militaires

La réunion générale extraordinaire de la section aura lieu le dimanche 8 décembre 1935, à 10 h. 30, à Cahors, au Café de la Promenade (salle du 1<sup>er</sup> étage). Le Président invite les sociétaires à y assister aussi nombreux que possible.

Ordre du jour : 1<sup>o</sup> Voir journal n<sup>o</sup> 248 (septembre et octobre 1935), pages 171 et suivantes ; 2<sup>o</sup> Paiement des cotisations en retard et pour l'année 1936.

Les camarades sont priés d'observer avec la plus grande exactitude l'heure de la convocation.

### Accidents

M. Castagné, ouvrier tourneur au dépôt de Cahors, au cours de son travail, a été blessé à la main droite avec une tige en fer. 12 jours d'incapacité de travail.

M. Couffignal, 65 ans, du village de Laborie, près Bagnac, conduisait avec son fils une charrette, lorsqu'une roue heurta un gros caillou. Le heurt fit dévier la charrette et M. Couffignal fut renversé sur le sol. Dans la chute, il fut blessé assez gravement à la tête. Il fut transporté chez lui dans un état grave.

### Pardessus volé

M. Lagrange, maçon à St-Céré, acheta un pardessus au nommé Sol, pour la somme de 35 francs. La modicité du prix éveilla les soupçons. Effectivement, le pardessus avait été volé à Gaillac. M. Lagrange dut le rendre, mais il n'est pas certain que ses 35 francs lui seront rendus.

### Vol

Lundi soir, deux femmes appartenant à une tribu de nomades pénétrèrent dans la boulangerie de M. Jean Guillaume, à Albis, pour acheter du pain.

Pendant que M. Guillaume était occupé à les servir, une nomade fouilla dans le tiroir caisse et s'empara d'une somme de 150 francs.

M. Guillaume constata le vol après le départ des deux femmes. Plainte a été portée.

### Plainte

Mme Pax, propriétaire à Cézac, fut victime d'un vol de 8 canards. Une enquête fut ouverte. Les soupçons se portèrent sur un fermier nommé Defétris qui avait vendu des canards à un marchand de primeurs, à Cahors. Defétris nie, mais ses fils déclarent qu'il est exact qu'il a vendu des canards à Cahors. L'enquête continue.

## LA SAINTE-BARBE

Mercrdis, 4 décembre, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Cahors, a célébré la fête de la Sainte-Barbe, en un banquet fraternel qui a eu lieu à l'Hôtel du Midi, à midi, sous la présidence du capitaine Mispoulié.

Un succulent menu fut fort apprécié par les convives qui ne ménagèrent pas leurs félicitations au chef-cuisinier.

La fête s'est terminée par des chants et monologues jusqu'à 5 heures, au milieu d'une bonne et saine gaîté.

## AVIATION

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. René Barreau, qui fait, actuellement, une randonnée en avion en Algérie, en Tunisie, au Maroc, vient d'obtenir le brevet de pilote.

Nous lui adressons nos bien vives et amicales félicitations.

## Compatriote

Notre jeune compatriote, Mlle Mariannette-Françoise Contou, ancienne élève du lycée Clément-Marot, vient de subir avec succès les épreuves de l'examen d'infirmière d'Etat. Nos félicitations.

## Vaccinons les enfants contre la diphtérie

Le public est informé qu'une séance de vaccination antidiphtérique aura lieu à la mairie de Cahors, mercredi prochain 11 décembre, à 10 heures du matin.

Quelques cas de diphtérie ayant été signalés ces jours derniers, les mamans sont invitées à venir faire vacciner ceux de leurs enfants qui ne le seraient pas encore.

## Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Charles Robert, professeur honoraire du lycée Gambetta, décédé à Sceaux (Seine) à l'âge de 69 ans.

Nous adressons à la famille du regretté disparu, qui avait laissé à Cahors le souvenir d'un excellent maître et qui ne comptait que des sympathies parmi tous ceux qui l'avaient connu, nos bien sincères condoléances.

## A qui le parapluie ?

Il a été échangé, dimanche matin, au Café Tivoli, un parapluie.

Faire échange au Bureau du Journal.

## Découverte d'un tombeau

Au cours de travaux effectués dans la chapelle des Artisans, on vient de découvrir un tombeau dans lequel étaient déposés trois cercueils. La chapelle des Artisans a été bâtie au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Précoce voleur

Le jeune Doumer, 15 ans, ouvrier à la scierie Causat, d'Alvignac, vola la montre d'un ouvrier, M. Mulet. Celui-ci informa M. Causat qui avisa la gendarmerie. Après une enquête, le coupable fut découvert.

Interrogé, le jeune Doumer avoua qu'il avait dérobé chez Mme Causat des flacons de parfums ; chez Mme veuve Carlux, 60 francs environ et chez M. Varaque, limonadier, 20 fr.

Il a promis de ne plus recommencer, mais il comparaitra devant le tribunal d'enfants.

## Disparition

Mme veuve Masbou, de St-Chels, constata que sa fille, Mlle Masbou, 49 ans, avait disparu de son domicile depuis vendredi. La gendarmerie a été informée.

## Double contravention

Mme Urban Biosmas, de Fontaines, étant à bicyclette, fut rencontrée par les gendarmes qui constatèrent que le vélo n'était pas muni de la plaque de contrôle.

Conformément à la loi, les gendarmes l'invitèrent à verser, sur le champ, la somme de 30 fr. 50, montant de l'infraction encourue. Ils étaient à même de préparer la quittance lorsque survint M. Biosmas qui protesta avec violence et ne fut pas très poli à l'égard des gendarmes.

Aussi bien, ceux-ci dressèrent une seconde contravention qui, on le conçoit, coûtera probablement plus cher que la première.

## A PARIS

### Voyageurs, Touristes

### Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par Jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot)

Propriétaire

Téléphone ARCHIVES 60-82

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

LEGUMES

ET

PRIMEURS

ALAYRAC

ruo Mar-Foch

CAHORS

Raymond COLY

la Cadurcienne

Ouvrage autorisé par M. l'Inspecteur d'Académie du Lot pour les Bibliothèques Scolaires du Département.

Librairie, H. BOULNOY (Cahors)

## SPORTS D'HIVER

Les membres du groupe de Cahors, du Ski-Club Toulousain sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 6 courant, à vingt heures trois-quarts, au siège social,

nombre des membres honoraires se multiplie pour permettre à notre fanfare de mieux faire encore.

A la fin du repas, les convives se rendirent au café du Centre, où le moka leur fut servi. Là, les langues se délièrent. Chacun y alla de sa romance ou de son monologue. Les chœurs ne firent pas défaut non plus. On se sépara fort tard ou plus tôt de bonne heure.

Nous applaudissons sans réserve cette jolie fête et nous souhaitons sincèrement de tout cœur, que l'Avenir groupe toute notre charmante jeunesse, tous nos musiciens.

C'est une association qui ne connaît que l'entente et l'union. Vivent l'Avenir et son distingué et dévoué directeur !

**Nécrologie.** — Lundi 2 décembre, à 9 h. 30, ont eu lieu les obsèques de Mme Anne-Marie-Louise Longayrou, veuve Audeguin, âgée de 89 ans.

Le corps de la regrettée défunte, ancienne institutrice publique à Terry, était accompagné par les fillettes de nos écoles et par une foule recueillie. Nos bien sincères condoléances aux membres de sa famille.

**Catus**

**Eboulement.** — Un éboulement a eu lieu sur la route de Catus à Cahors, devant la maison de M. Rosières. Des mesures ont été prises aussitôt pour éviter des accidents dont pourraient être victimes les autos de passage.

**Les Junies**

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à 9 heures, sous la présidence de M. Solmiac, maire. Tous les conseillers sont présents.

Le Conseil désigne une commission des finances qui comprend quatre membres : MM. Fourceaud, Grégory, Teysnière Joseph et Augé.

Il demande l'accomplissement des formalités de reconnaissance, pour le projet du chemin des Oursats aux Quatre-Chemins.

Trois noms de propriétaires sont ajoutés à la liste de propositions des répartiteurs adressée à M. le Préfet : ce sont : MM. Labroue, Andrieux et Murat Elou.

Sont désignés comme délégués pour la confection des listes électorales : section des Junies : MM. Fourceaud, Boulzaguet Irénée, Grégory ; section de la Masse : MM. Teysnière Joseph, Cayla, Cavalé.

Le budget primitif de 1936, sur lequel une économie de 125 fr. est faite en dépenses, en vertu du décret-loi du 16 juillet 1935 est modifié en conséquence par la suppression en recettes de quatre centimes additionnels.

Le Conseil se réunit ensuite en séance privée pour examiner plusieurs demandes d'assistance.

**Labbenque**

**Journée d'Aviation.** — Lire à la « Chronique du Lot ».

**Douelle**

**Epidémie de croup.** — Depuis quelques jours, on signale une épidémie de diphtérie à Cahors et dans les environs. Cette maladie, si redoutable pour les enfants, a fait son apparition à Douelle et deux jeunes garçons, âgés l'un et l'autre de cinq ans, ont été gravement atteints. Grâce aux soins énergiques et dévoués du docteur Boutary qui, de jour et de nuit, n'a pas ménagé sa peine, ces enfants sont maintenant hors de danger. Nous ne saurions trop insister auprès de la population pour qu'elle fasse vacciner préventivement tous les enfants, afin de les mettre définitivement à l'abri de l'atteinte de ce mal si redoutable.

**Accident.** — Nous apprenons avec regret l'accident survenu lundi à notre excellent compatriote, M. Mention, de Parnac, qui, à l'occasion de son travail, a reçu un coup de pied de cheval à la cuisse droite. Il a reçu les soins du docteur Boutary qui a déclaré que la blessure ne présentait aucun caractère de gravité.

Nous adressons à M. Mention nos vœux de prompt rétablissement.

Feuilleton du « Journal du Lot » 51

## ZOMPETTE

### A LA COUR

Par DYVONNE

#### TROISIEME PARTIE

LA ROCHE TARPEIENNE

Il tremblait en parlant et le médecin silencieux comprenait qu'il assistait à un véritable drame de famille. La baronne, atterrée, baissait le front, acquiesçant. Elle dit :

— L'auto est à votre disposition et Roxane...

— Permettez-moi, dit Jacques avec une brièveté qui lui fit comprendre que le jeune homme avait percé à jour ses intentions, permettez-moi de ne pas déranger Mlle Roxane par un tel temps...

— En effet, il pleut à verse, dit le médecin...

— Je vais téléphoner à un garage d'Étapes de m'envoyer une voiture.

— Non, non, conduisez vous-même l'auto de Roxane. A Étapes, une garagiste la reconduira, ici, dit la baronne avec accablement.

— Encore un genre en herbe... qui s'enfuyait ! Trois filles à marier, quelle plaie !

Moins d'un quart d'heure plus tard, le marquis partait sans avoir revu la douairière qui, prévenue et un peu effrayée maintenant de son audace, n'osa descendre et le regarda de sa fenêtre s'éloigner sur la route. Il ne pleuvait plus. Au premier tournant, les pins le cachèrent à sa vue.

Or, à ce tournant une silhouette jaillit des arbres et Jacques reconnut Climène.

Elle avait quitté la villa de grand matin et ignorait tout ce qui s'était passé. Elle se plaça au milieu de la route, étendant les bras et cria :

— Arrêtez !

Force lui fut d'arrêter. Elle sauta familièrement sur le marche-pied de l'auto et, dit, rieuse :

— Vous allez à Étapes, emmenez-moi ! J'ai des boyaux de chats à acheter...

— Des quoi ?

— Pour mon violon. Vous ne savez donc pas, reprit-elle en s'installant à côté du marquis, que je suis une espèce de Paganini femelle et atténué ? Mais oui, je joue très bien, un peu sans le faire exprès, beaucoup parce que j'étudie parfois dix-huit heures de suite !

— C'est effrayant !

— Pour les voisins ? non, je me caleure. Puis je reste des jours sans toucher à Sosthène (c'est le nom de mon instrument). Mais ce soir, je vous jouerai une de ces czardas...

— Je serai désolé de ne pas vous

entendre, dit-il doucement, mais je repars pour Londres dans une heure.

— Alors, ce soir, c'est la marquise Evangéline qui vous jouera la plus belle mélodie du monde, dit-elle avec son gentil et franc sourire.

— Je l'espère, répondit Saint-Selves, loin de se douter du genre d'« andante amoroso » qu'il entendrait ce soir-là...

Comme il était très en avance pour son train, il ralentissait, éprouvant une espèce de détente à causer avec cette adolescente qu'il sentait en dehors de toutes les combinaisons matrimoniales de sa mère et de ses sœurs. Elle lui rappelait Zompette par sa spontanéité :

— Alors, vous êtes violoniste, Climène, vous charmez votre mari...

— Oh ! je ne veux pas me marier. Sosthène avant tout ! répondit Climène sans ambages.

Il pensa qu'elle était sans dot et préféra l'imaginer se donnant à l'Art plutôt que d'entreprendre cette déplorable et humiliante course au mari comme ses sœurs. Il ignorait que, bientôt, cette petite Climène allait faire un romanque mariage aux flambeaux et que son cœur, épris maintenant de Sosthène, serait déchiré par un autre...

Devant la poste ils se séparèrent en se serrant cordialement la main, puis Saint-Selves télégraphia à Zompette :

« Annonce divorce dans journaux

complètement fausse, Tendresse à jamais fidèle. Serait Londres ce soir. Votre mari, Jacques. »

« Et maintenant, pensa-t-il en quittant la poste, je suis tranquille. » Hélas ! s'il avait su !

#### CHAPITRE III

...POUR RIEN OU POUR PLEURER ?

— Non, madame Olympe, je vous jure que ce n'est pas moi qui ai brisé le paradis de Mme Fabry, ce n'est pas moi ! ce n'est pas...

Zompette clame cette défense, éperdue. En vain ! Mme Olympe — modes, rue de la Paix — la chasse de l'atelier... la pousse si violemment qu'elle tombe dans l'escalier poussiéreux, noir, aux murs déshonorés par d'affreux quolibets, l'escalier des ouvrières que Zompette dégringole sur le dos en lançant un cri...

...Et ce cri la réveille !

Ouf ! cette vilaine aventure de paradis perdu, de renvoi, cette chute, tout cela n'était qu'un cauchemar ! Au lieu des glapissements de Mme Olympe, c'est le silence des jardins luxueux sur lesquels s'ouvre Soell Mansion. Seuls s'entendent de légers pépiements d'oiseaux ou le roulement caoutchouté d'une auto sur l'asphalte des allées...

Au lieu des murs « café au lait » par le haut, café noir par le bas » de la maison Olympe (côté cour), c'est le

Actuellement....

## AUX 100.000 PALETOTS

MAISON DE PARIS

CAHORS - E. ABADIE - CAHORS

## SOLDES D'HIVER

RABAI ENORMES A TOUS LES RAYONS

### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**

**Obsèques.** — Lundi ont été célébrées les obsèques de Mme Besseres, décédée dans une clinique de Cahors, des suites d'une double opération. Nous adressons à M. Besseres, à la famille nos sincères condoléances.

**Rocamadour**

**Détérioration.** — Le nommé Léon Servant, 67 ans, de Rocamadour, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel de Gourdon pour avoir détérioré la porte de l'immeuble de M. Laville. Il a été condamné à 25 francs d'amende.

**Martel**

**Association syndicale.** — En vue de la réfection du chemin n° 5 de la Croix-de-Lalande, une assemblée générale des propriétaires intéressés sera convoquée le 8 décembre, à 14 h., sous la présidence de M. Ramet, maire.

### RENSEIGNEMENTS

#### AVIS AUX ARTISANS ET FAÇONNIERS ÉTRANGERS

En vue de l'application des dispositions du décret du 8 août 1935, publié au *Journal Officiel*, du 9 août, ayant pour objet de protéger les artisans français contre la concurrence des artisans étrangers, le Ministre du Travail a fait insérer au *Journal Officiel* deux avis qui ont été respectivement publiés le 17 octobre et le 16 novembre. Aux termes du deuxième avis, les artisans et façonniers étrangers visés par le décret du 8 août 1935 devaient se présenter au commissariat de police ou, à défaut, à la mairie de leur résidence, avant le 1<sup>er</sup> décembre 1935, en vue de déposer une demande écrite rédigée sur papier timbré tendant à la délivrance de la carte d'identité spéciale d'artisan exigée par le décret du 8 août 1935 pour l'exercice du métier.

On rappelle que les artisans et façonniers visés par le décret du 8 août 1935 sont ceux qui, suivant les dispositions de l'article 23 du décret du 27 décembre 1934, portant codification des impôts directs et taxes assimilées, sont taxés pour les bénéfices de leur profession d'après le tarif applicable à la cédule des traitements et salaires et en tenant compte des réductions pour charges de famille que comporte cette cédule.

Afin de permettre à tous les artisans et façonniers étrangers intéressés de constituer le dossier de leur demande de carte, le Ministre du Travail vient de décider qu'à titre exceptionnel, le délai accordé pour la présentation des demandes serait prorogé jusqu'au 20 décembre 1935 inclus.

A l'expiration de ce délai, les artisans et façonniers étrangers intéressés qui ne justifieront pas avoir déposé une demande régulière de carte

Par temps froid, pour votre moteur...



par la production du récépissé qui leur sera délivré, s'exposent aux sanctions pénales prévues à l'article 3 du décret du 8 août 1935 (amende de 500 francs à 1.000 francs), sans préjudice des sanctions administratives.

D'autre part, l'attention des chefs d'entreprise est attirée sur la responsabilité pénale qu'ils encourraient en vertu du même article si, postérieurement au 20 décembre 1935, ils employaient des façonniers étrangers qui ne seraient pas conformés aux mesures prises pour l'application du décret du 8 août 1935.

Par ailleurs, il est rappelé à toutes organisations professionnelles qui se croiraient intéressées par l'application de ce décret, qu'il leur est loisible de soumettre au Ministre du Travail, soit directement, soit par l'entremise des Préfets, toutes observations et avis qu'elles jugeraient utiles de présenter.

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

**Après le rapt du bébé Malméjac**

Actuellement, est à l'ancre, au port de Lorient, le vapeur « Listrac » dont le commandant est Clément, premier mari de la ravisseuse de Claude Malméjac, à Marseille. Il s'est montré très affecté de cette affaire, mais il a déclaré que, depuis longtemps, il n'était plus rien pour les ravisseurs.

**Heureux gagnant !**

Le gagnant du gros lot n'est pas encore connu. On sait seulement qu'un lot d'un million a été gagné à Strasbourg par des clients de la Banque régionale.

**A la Chambre**

Au cours de la séance de ce matin, la Chambre a repris le débat sur les ligues. On a entendu M. Nast qui a demandé que « la République ne soit pas le monopole d'un parti et qu'elle accueille tous les hommes de bonne volonté qui veulent une république démocratique ».

**Tirage d'obligations**

Aux tirages de la Ville de Paris 2 0/0 1898, le numéro 55.719 gagne 200.000 fr. ; le numéro 229.646 gagne 50.000 fr. ; les numéros 429.222, 342.847, 505.931 et 693.124 gagnent 10.000 francs.

### Votre santé est en jeu

Un vin fortifiant, actif et agréable, capable de vous remonter, de réveiller votre appétit, vous le ferez uniquement avec la Quintonine. Ne vous contentez pas d'une imitation ; vous la paierez toujours trop chère, car vous n'en retirerez pas les mêmes bienfaits. L'action fortifiante de la Quintonine sur l'état général est d'autant plus rapide qu'elle aide l'estomac et favorise la digestion ; la flacon vaut 4 fr. 95. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

### Messieurs,

Pour votre coiffure, n'hésitez pas 20 0/0 DE BAISSE

**SALON MODERNE MARCEL**  
Rue des Petites-Bougeries, CAHORS

### Pour les fêtes de la Noël et du jour de l'An

vous trouverez chez

**M. PEZET, Coiffeur**  
59, Boulevard Gambetta

un choix de cadeaux utiles

Et, comme chaque année, la grande réclame d'Eau de Cologne ambrée, 70 degrés, à 25 fr. le litre.

### Déménagements Groupages réguliers

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors

**PETIT, 65, rue Dulong, PARIS**  
(Carnot 46-57)

A vendre en bloc ou en parcelles

**Maison, jardin, grange**

Vignes et terres à Mercuès

S'adresser : LACOMBE  
80, avenue de Lombez, TOULOUSE

### LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'huile de foie de Morue

**PRIX DU FLACON : 15 francs**

Un seul médicament de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

avec le petit déjeuner, un télégramme.

Un grain d'émotion, puis elle, lit :

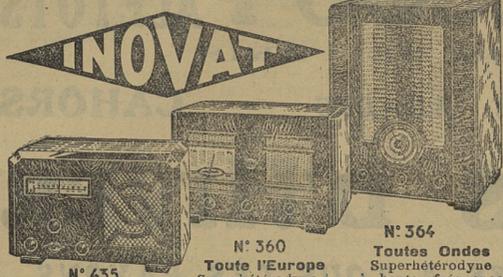
« Boulogne, 5 heures soir. — Ma tendre aimée, ma douce hirondelle, tout ira très bien d'ici quelques jours. Laisse-toi vivre en songeant à moi comme je songe à toi. Sors, amuse-toi, cela me fera plaisir parce que je te te veux joyeuse. Mais si tu restes à home sans autre compagnie que mon souvenir, tu me rendras heureux parce que je suis jaloux, La Vierge (c'est un des signes du Zodiaque) à qui je t'ai confiée me dira si tu n'as pensé qu'à moi. Je t'aime, sois paisible et confiante. Mon esprit est ici, mais mon cœur ne l'a pas quittée. »

Accoudée sur les coussins du lit monumental, Zompette lit et relit le télégramme amoureux. Elle imagine les sourires des télégraphistes en transmettant un tel message mais elle sait que ce furent sourires d'envie, une espèce de salut gentil à l'amour.

L'amour... elle est enfin aimée de ce Beau Jacques, de ce gentilhomme dédaigneux, dont elle a connu l'arrogance excoécée et qui, maintenant, cherchant pour elle les phrases qui caressent, n'a plus aucun respect humain puisqu'il les télégraphie !

(A suivre).

Mieux...et moins cher  
La qualité française!



**N° 455**  
Super Résonance  
Robuste - Sensible  
Sélectif - Puissant  
**575<sup>fr</sup>**  
A CRÉDIT  
10 VERSEMENTS  
65<sup>fr</sup>

**N° 360**  
Toute l'Europe  
Superhétérodyne à  
filtre de bande  
préselecteur  
7 lampes dans 5  
"Antifading"  
**895<sup>fr</sup>**  
A CRÉDIT  
12 VERSEMENTS  
85<sup>fr</sup>

**N° 564**  
Toutes Ondes  
Superhétérodyne  
à haute fréquence  
accordée - 8 lampes  
dans 6 - Réglage  
visuel et silencieux  
"Antifading énergique"  
**1495<sup>fr</sup>**  
A CRÉDIT  
12 VERSEMENTS  
145<sup>fr</sup>

Demandez Catalogue et adresse de notre Agent régional le plus proche ou une démonstration chez vous  
Etablissements INOVAT - 3, Boulevard Magenta - PARIS-X<sup>e</sup>  
AGENTS DANS TOUTE LA FRANCE

CAHORS - M. JAUFFRET, 2, rue François-Caviole

BAGNAC - M. Pelligry, Place de l'Eglise

COURNOU - M. Albert Vidal

PUYBRUN - M. Gimazane, Place du Foirail

Avec 1000 idées  
jeunes et neuves  
la  
**MODE PRATIQUE**  
vous révèle  
comment s'en firer pour la Toilette  
la Maison  
les Enfants  
TOUS LES SAMEDIS : 1 FR

**PLUS D'IVROGNES**  
POUDRE JANEHO.  
Inoffensive, sans goût. Boîte: 10 fr. 50  
Labo JANEHO, JEJOMONT (Nord)  
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant: L. PARAZINES.

**Bibliographie**

TABLEAU des récents décrets-lois  
d'ordre financier et fiscal

Ce tableau, que « Le Capital »  
vient d'éditer, a pour objet d'analy-

Vient de paraître :

**1°**  
LA BROCHURE  
**PETITS COLIS**

**2°**  
LE BAREME  
**DES PRIX**  
par département

REMISS GRACIEUSEMENT dans les gares  
et bureaux de correspondant des  
Grands Réseaux de Chemins de Fer.

Désormais  
**3 TARIFS**  
pour vos  
**PETITS COLIS**  
(0 à 50 kgs)  
VITESSE UNIQUE  
COLIS AGRICOLES  
COLIS EXPRESS

ser, d'une manière très claire et aussi  
concise que possible, les mesures  
essentielles tant d'ordre financier que  
fiscal contenues dans tous les décrets-lois  
du Gouvernement actuel.

Les lecteurs y trouveront l'exposé  
précis des modifications apportées  
dans les différentes matières suivantes :  
Démarchage, Effets de commerce,  
Loyers, Sociétés (administrateurs,  
commissaires, bilans, publicité), Valeurs  
mobilières (protection des obligataires,  
droit de vote dans les Assemblées,  
droit préférentiel de souscription, régime  
du titre nominatif), Mesures financières  
diverses (prélèvement de 10 0/0 sur les  
dépenses publiques, réduction des intérêts  
des dettes hypothécaires, remboursement  
anticipé des dettes, etc.), Dispositions  
fiscales.

Le Tableau des récents décrets-lois  
d'ordre financier et fiscal, dont l'utilité  
est incontestable pour tous ceux qui  
s'intéressent aux questions financières  
et fiscales, est en vente au prix de  
3 francs (franco 3 fr. 50) aux  
Editions du « Capital », 1 bis, boulevard  
des Italiens, Paris (2<sup>e</sup>).

Vacances de Noël et du Nouvel An  
**SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES**

Train de neige, rapide toutes classes,  
pour Luchon-Superbagnères, Le Puy-  
morens, Font-Romeu et Mont-Louis. — Dé-  
part de Brive, dimanche 22 décembre  
1935, à 1 h. 35. Retour individuel par les  
trains du service régulier.

Billets spéciaux d'aller et retour, avec  
réduction de 60 0/0. — Validité 8 jours  
avec faculté de prolongation de deux  
fois 4 jours moyennant 10 0/0 de sup-

plément pour chaque prolongation. —  
Des billets complémentaires, avec ré-  
duction de 50 0/0 sont délivrés par les  
principales gares de tous les Réseaux  
français pour rejoindre ce train spécial.

Pour tous renseignements, s'adresser  
aux gares.

Chemins de fer de Paris à Orléans  
et du Midi

**ALGER à 36 h. de PARIS**  
par PORT-VENDRES  
Transbordement direct  
du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et  
Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-  
Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30  
par les rapides et confortables paque-  
bots de la Compagnie de Navigation-  
Mixte; ces paquebots modernes sont  
pourvus des dispositifs de sécurité les  
plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils cor-  
respondent à un train-paquebot partant  
de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et sa-  
medis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes,  
couchettes de 1<sup>re</sup> classe, wagon-lits de  
1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes entre Paris-Quai-d'Orsay  
et Port-Vendres-Ville et wagons-restau-  
rant); l'arrivée à Alger a lieu le sur-  
lendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale  
du voyage, 35 h. 40).

C'est non seulement la voie la plus  
courte, mais celle qui traverse les eaux  
les mieux abritées.

**SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE**  
Saison 1935-1936  
Voiture directe (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), en-  
tre Paris La Bourboule et Le Mont-Dore.  
Départs de Paris les vendredis et sa-

medis ainsi que les veilles de fêtes, du  
20 décembre au 14 mars inclus;  
Départs du Mont-Dore les dimanches  
et lundis, ainsi que les jours de fêtes et  
lendemain de fêtes, du 22 décembre au  
16 mars inclus.

Retour  
Le Mont-Dore, départ 19 h. 57.  
La Bourboule, départ 20 h. 08.  
Paris-Quai-d'Orsay, arrivée 6 h. 13.

Pour tous renseignements, s'adres-  
ser : aux Agences P.-O.-Midi, 16,  
Boulevard des Capucines et 126,  
Boulevard Raspail; à la Maison du  
Tourisme, 101, Avenue des Champs-  
Élysées, aux gares intéressées et aux  
Agences de Voyages.

**SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES**

Relations entre Paris-Quai d'Orsay et  
Luchon-Superbagnères.

Pendant la saison 1935-1936, le train  
rapide partant de Paris-Quai-d'Orsay à  
19 h. 25 comportera des services directs  
à destination de Luchon dans les condi-  
tions suivantes :

a) Voitures de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes et pla-  
ces de luxe (wagons-lits de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> clas-  
ses ou lits-toilette de 1<sup>re</sup> classe et cou-  
chettes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes), le samedi 30  
novembre; tous les vendredis et samedis  
du 6 décembre au 4 décembre in-  
clus; tous les jours à partir du 19 dé-  
cembre et jusqu'à nouvel avis.

b) Wagon-lits de 3<sup>e</sup> classe, les 19, 20,  
21, 24, 27, 28 et 31 décembre.  
Pour tous renseignements, s'adresser  
aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard  
des Capucines et 126, boulevard Ras-  
pail; à la Maison du Tourisme, 127,  
avenue des Champs-Élysées, aux gares  
intéressées et aux Agences de Voyages.

Confiez tous vos achats  
Confiez la préparation de vos ordonnances  
au **LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL**  
**Grande Pharmacie Paul Garnal**  
en face le Théâtre  
97, Boulevard Gambetta à CAHORS  
**ORGANISATION MODERNE**  
**Prix les Plus Réduits**  
**aux Meilleures Conditions**  
APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL  
de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES  
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés  
ACCESSOIRES de PHARMACIE -- PRODUITS d'HYGIÈNE  
-- ARTICLES de TOILETTE -- EAUX de COLOGNE --  
PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres  
BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles  
La plus grande variété d'Approvisionnement de toutes sortes  
Organisation et Approvisionnement modernes  
Réorganisation complète

**SERVICE D'HIVER 1935-36**

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos				
OMNIB.	OMNIB. (2)	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	OMNIB. (2)	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	»	»	»	CAHORS	6 29	15 20	»	18 41
PARIS (Aust.) dép.	»	»	7 55	»	»	»	»	Mercuès	6 43	15 34	»	18 55
LIMOGES (arrivée)	»	»	(1) 15 48	»	»	»	»	Douelle (Arrêt)	6 47	15 38	»	18 59
LIMOGES (départ)	»	»	15 57	»	»	»	»	Parnac	6 54	15 46	»	19 7
BRIVE (arrivée)	»	»	15 28	»	»	»	»	Luzech	7 1	15 52	»	19 13
BRIVE (départ)	7 45	12 33	15 57	18 10	1 35	3 14	4 37	Castelfranc	7 12	16 3	»	19 24
Gignac-Cressensac	8 24	13 9	16 29	19 13	—	—	—	Prayssac (Arrêt)	7 16	6 7	»	19 28
SOULLAC (dép.)	8 46	13 36	16 48	18 16	19 41	5 14	8 16	Puy-l'Évêque	7 24	16 15	17 22	19 36
CAZOULES (dép.)	8 58	13 43	16 54	19 50	—	—	—	Duravel	7 31	16 22	17 34	19 43
La Chap.-d-Mareuil	8 58	13 48	16 58	—	—	—	—	Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 46	19 50
Lamothe-Fénelon	9 7	13 57	17 7	20 9	—	—	—	Fumel	7 48	16 40	18 13	20 1
Nozac	9 16	14 6	17 16	—	—	—	—	LIBOS	7 53	16 45	18 19	20 6
GOURDON (dép.)	9 29	14 19	17 25	18 41	20 33	4 20	8 44					
Saint-Clair	9 38	14 28	17 34	—	—	—	—					
Dégagnac	9 48	14 38	17 44	—	—	—	—					
Thédirac-Peyrilles	9 58	14 48	17 54	—	—	—	—					
Saint-Denis-Catus	10 8	14 58	18 3	—	—	—	—					
Espère	10 16	15 6	18 10	—	—	—	—					
CAHORS (arrivée)	10 25	15 18	19 16	3 7	4 59	6 11	9 24					
CAHORS (départ)	11 51	17 56	19 20	3 11	5 3	6 15	9 30					
Sept-Ponts	12 2 18	7	—	—	—	—	—					
Cieurac	12 17	18 22	—	—	—	—	—					
Labenque	12 24	18 29	—	—	—	—	—					
Causade	12 52	18 59	20 1	—	5 45	10 14	8 27					
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	22 22	4 7	6 7	7 10	10 35	8 59				
TOULOUSE arr.	16 43	»	21 6	4 50	7	8	11 57	11 8				

(1) De Paris à Brive-Périgieux et Toulouse par Capdenac.  
(2) N'a lieu que les samedis, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.